

Une société peut-elle exister sans amitié sociale ?

QU'EN DIT-ON ?

“ On ne peut pas être ami avec tout le monde.”

“ L'amitié sociale, c'est au club de pétanque !”

“ L'amitié sociale, pourquoi pas, mais c'est du bonus !”

“ L'amitié sociale, c'est le monde des bisounours.”



L'ÉDITO

Que l'on parle de fraternité, de cohésion sociale, de solidarité, de vivre-ensemble, tout le monde est d'accord : une société ne peut s'épanouir sans un lien social substantiel. La Doctrine Sociale de l'Eglise se réfère quant à elle davantage à la notion d'amitié sociale, dont les fondements philosophiques s'enracinent dans une vision de l'homme et de la société. Quel est l'apport propre de ce concept d'amitié sociale ?

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

E n quoi l'amitié sociale est-elle essentielle pour la société ?

LA FRATERNITÉ SE DÉCRÈTE-T-ELLE ?

La Constitution française affirme la fraternité comme une valeur de la République. Dans l'action politique concrète, l'ambition se réduit dans les faits à la recherche d'un minimum de cohésion sociale : la non-atteinte au respect dû à autrui et à sa liberté individuelle. Il s'agit donc au mieux d'entretenir des relations sociales de voisinage et de fréquentation respectueuses, en veillant à éviter les conflits potentiels. Et même cet objectif du « vivre-ensemble », loin de la fraternité proclamée, ne va pas de soi et peine à être atteint en réalité. Le législateur produit alors des lois dans l'espoir d'atteindre cet objectif. Manifestement, dans le contexte actuel, cette approche volontariste ne semble pas suffire pour créer ni garantir cette cohésion sociale. La société se fragmente, la conscience sociale de chacun s'abîme. Les divisions semblent de plus en plus profondes et les oppositions de plus en plus violentes. La voie législative n'étant pas suffisante, il faut chercher ailleurs quelque chose de plus fondamental qui puisse assurer durablement cette cohésion sociale.

LE CONCEPT D'AMITIÉ SOCIALE

Le concept d'amitié appliqué à la société appartient au trésor de la philosophie grecque et latine depuis Aristote et Cicéron. Repris et explicité par saint Thomas d'Aquin, le concept d'amitié sociale a été exprimé d'une multitude de manières par les Papes : charité sociale (Pie XI), principe de solidarité (Pie XII), amitié civique (Benoît XVI), fraternité (Pape François), voire civilisation de l'amour (Paul VI). Jean-Paul II l'a repris souvent dans ses encycliques et ce concept est devenu un principe majeur de la Doctrine Sociale de l'Eglise : « *La signification profonde de la communauté, civile et politique, ne ressort pas immédiatement de la liste des droits et des devoirs de la personne. Cette vie en société acquiert toute sa signification si elle est basée sur l'amitié civile et sur la fraternité. Le domaine du droit, en effet, est celui de l'intérêt à sauvegarder, du respect extérieur, de la protection des biens matériels et de leur répartition selon des règles établies ; en revanche,*

« La vie en société acquiert toute sa signification si elle est basée sur l'amitié civile et sur la fraternité. »

le domaine de l'amitié est celui du désintéressement, du détachement des biens matériels, de leur don, de la disponibilité intérieure aux exigences de l'autre. Ainsi conçue, l'amitié civile est la mise en œuvre la plus authentique du principe de fraternité, qui est inséparable de celui de liberté et d'égalité. Il s'agit d'un principe demeuré en grande partie lettre morte dans les sociétés politiques modernes et contemporaines, surtout à cause de l'influence exercée par les idéologies individualistes et collectivistes » (Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise n° 390).

Les idéologies individualistes et collectivistes ne peuvent pas intégrer le principe d'amitié sociale, l'une parce qu'elle décrète une société d'individus sans liens entre eux autres que contractuels, l'autre parce qu'elle substitue à l'amitié sociale la subordination de la personne à la collectivité. Cependant, lorsque le concept d'amitié sociale est habituellement invoqué en Occident, c'est en référence à Rousseau ou à Montaigne qui désignent par amitié sociale la liberté de choisir ses amis en dehors de son cercle familial. Cette approche en fait un concept trop restreint, qui ne suffit pas à structurer une société entière. C'est pourquoi, selon Rousseau, celle-ci a besoin d'être fondée sur un contrat social entre individus, et donc sur le droit. On en revient à l'insuffisance de la seule loi.

L'AMITIÉ SOCIALE, UN ENGAGEMENT DE TOUS

La Doctrine Sociale de l'Eglise met résolument l'amitié sociale au cœur de la société, celle-ci atteignant d'autant mieux sa plénitude que l'amitié sera cultivée. En 2013, dans son exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* (n° 228), le pape François souligne que l'amitié sociale est le fruit de l'engagement de tous ceux qui favorisent et construisent avec courage une communion dans les différences, en allant au-delà de ce qui pourrait en elles être source de conflit. Pour cela, grandir dans l'amitié sociale implique de savoir regarder les autres dans leur dignité la plus profonde et de considérer la possibilité que la différence ne soit pas une anomalie mais qu'elle appartienne au plan divin et appelle l'homme à rechercher l'unité.

AGIR EN COMMUN EN VUE DU BIEN COMMUN

En 2015, lors d'une rencontre avec des jeunes à Cuba, le pape François souligne que l'amitié sociale n'est possible que lorsqu'elle est polarisée par la recherche du bien commun. Dans son discours, il prend l'exemple d'une paroisse très pauvre de Buenos Aires où des personnes de différentes religions participaient à un même chantier : « *Tous étaient différents, mais tous travaillaient ensemble pour le bien commun. Cela s'appelle amitié sociale, chercher le bien commun. [...] Quand il y a division, il y a mort. Il y a la mort dans l'âme, car nous tuons la capacité d'unir. Nous tuons l'amitié sociale. Et c'est ce que je vous demande aujourd'hui : que vous soyez capables de créer l'amitié sociale.* » En 2020, dans son encyclique *Fratelli tutti*, le pape François s'appuie sur la notion évangélique de fraternité pour dire que l'amitié sociale consiste dans le fait de s'unir, malgré toutes les différences qui peuvent exister, qu'elles soient sociales, politiques, économiques, culturelles, religieuses, pour agir ensemble en vue du bien commun.

Il écrit : « *L'amour de l'autre pour lui-même nous amène à rechercher le meilleur pour sa vie. Ce n'est qu'en cultivant ce genre de relations que nous rendrons possibles une amitié sociale inclusive et une fraternité ouverte à tous* » (*Fratelli tutti* n° 94). Le pape François y voit même un exercice suprême de la charité : « *Reconnaître chaque être humain comme un frère ou une sœur et chercher une amitié sociale qui intègre tout le monde ne sont pas de simples utopies. Cela exige la décision et la capacité de trouver les voies efficaces qui les rendent réellement possibles. Tout engagement dans ce sens devient un exercice suprême de la charité* » (*Fratelli tutti* n° 180).

L'AMITIÉ SOCIALE : UNE DONNÉE ANTHROPOLOGIQUE

Si l'amitié sociale est une vertu à déployer, elle est d'abord une donnée anthropologique fondamentale. En effet, la personne humaine, dans sa nature la plus profonde, est non seulement un être rationnel, doté

d'une liberté d'action, mais aussi un être de relation. Il ne peut pas vivre seul. La première parole de Dieu dans sa Révélation n'est-elle pas : « *Il n'est pas bon que l'homme soit seul* » (Gn 2, 18) ? Tout être humain, sans aucune exception, vit de relations marquées par l'amour et la confiance. Cela correspond en effet à ce qui est inscrit au plus profond de son âme, puisqu'il a été créé à l'image et à la ressemblance de Dieu qui est Amour. L'amour et la confiance sont donc vitaux : sans amour et sans confiance, l'homme ne se développe pas. L'homme a besoin de relations d'authentique amitié pour pouvoir donner le meilleur de lui-même et recevoir des autres le don qu'ils veulent faire d'eux-mêmes. La reconnaissance de toute personne humaine dans sa nature sociale et l'existence d'un bien commun à une société sont au fondement de l'amitié sociale.

CULTIVER ET TRANSMETTRE L'AMITIÉ SOCIALE

L'amitié sociale fait partie d'un patrimoine humain et chrétien qu'il faut préserver et transmettre. La

reconnaissance de la dignité humaine et sa traduction dans les relations communautaires nécessitent la conscience aigüe que la personne humaine est fondamentalement un être de relation. Cela requiert aussi l'éducation, depuis la plus petite enfance, à nouer des relations, non seulement sans conflit, mais fondamentalement bienveillantes, généreuses et finalisées au bien commun.

Actuellement fortement clivée, la société peut pousser le plus grand nombre, souvent par peur, à se replier sur des amitiés purement électives, restreintes et repliées sur elles-mêmes. Elle peut même plus largement renforcer le communautarisme jusqu'à contribuer à élever les groupes d'individus les uns contre les autres. Dans ce contexte, il est urgent de reconnaître l'importance de l'amitié sociale, en particulier pour les chrétiens qui ont à traduire dans le champ des relations sociales l'amour qui vient de Dieu et qui s'adresse à tous. ●

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

En bref

QUEL EST L'APPORT PROPRE DU CONCEPT D'AMITIÉ SOCIALE ?

Il n'y a pas de société sans amitié sociale. Elle est d'abord une donnée anthropologique : tout être humain vit de relations d'authentique amitié pour pouvoir donner le meilleur de lui-même et recevoir des autres le don qu'ils veulent faire d'eux-mêmes. L'amitié sociale rend possible un agir en commun en vue du bien commun.

À RETROUVER SUR WWW.PROPERSONA.FR

Mais je t'en prie, je fais ça par amitié...
...sociale.



La citation

Il est possible de développer une communion dans les différences, que seules peuvent faciliter ces personnes nobles qui ont le courage d'aller au-delà de la surface du conflit et regardent les autres dans leur dignité la plus profonde.

Pour cela, il faut postuler un principe indispensable pour construire l'amitié sociale : l'unité est supérieure au conflit. »

PAPE FRANÇOIS, « EVANGELII GAUDIUM », 2013, N° 228.

Pour aller plus loin

PAPE FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, 2020.

PAPE FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium*, 2013.

Compendium de la Doctrine Sociale de l'Eglise, 2005.